

Décision portant nomination du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Gestionnaire des ressources humaines, session 2024, dans les académies de CRETEIL, PARIS et VERSAILLES.

Le président de l'université Paris XIII dit Sorbonne Paris Nord ,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 2 avril 2024 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans les académies de PARIS, CRETEIL et VERSAILLES, au titre de l'année 2024 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Gestionnaire des ressources humaines, au titre de l'année 2024, dans les académies de CRETEIL, PARIS et VERSAILLES :

Monsieur THIEULIN Benjamin, attaché principal d'administration de l'état, président, Institut national du Sport, de l'Expertise et de la Performance ., Paris.

Madame MAGOT Marine, attachée principale d'administration de l'état, vice-présidente, Université Sorbonne Paris Nord, Villetaneuse.

Monsieur PIDARD Gilles, assistant ingénieur, expert, Université Paris Cité, Paris.

Madame AREZES DOS SANTOS Jessica, cheffe du service développement des compétences drh, Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, Paris.

Madame BARBIERE Lauren, assistante ingénieure, Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines, Versailles.

Madame CARRERE Valérie, ingénieure d'études hors classe, Ecole normale supérieure de Paris, Paris.

Monsieur CHELLAT Hakim, adjoint à la cheffe du service biatss, Université Paris 10 Paris Nanterre, Nanterre.

Madame DESTOUESSE Eva, attachée principale d'administration de l'état, Muséum national d'histoire naturelle, Paris.

Monsieur FRANGER Sylvain, professeur des universités de 1^{ère} classe, Université Paris Saclay, Gif-sur-Yvette.

Monsieur JACQUEMET Jérémie, assistant ingénieur, Université Paris Cité, Paris.

Monsieur OLIVEAU Frédéric, administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Université Paris Cité, Paris.

Madame RIOU-VETILLARD Liliane, ingénieur de recherche, Université Sorbonne Université, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

P/le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services Adjoint,
Directeur des Ressources Humaines
de l'Université Sorbonne Paris Nord

Fernando VIEIRA

